

Préavis/Rapport-préavis municipaux projetés pour la législature 2021-2026 Projets pour la commune et ses habitants - Etat des lieux - Décembre 2025		 COMMUNE DE PRANGINS						
		Crédit d'investissement	2021	2022	2023	2024	2025	2026
<i>La Municipalité planifie, élabore puis présente des projets au Conseil communal (CC) sous forme de préavis municipaux. Un préavis est un document qui présente le projet de la Municipalité et demande au CC d'adopter les dépenses qu'il implique, d'édicter et d'adopter un règlement, d'adopter le budget, l'arrêté d'imposition, etc.. La Municipalité dépose également des rapport-préavis municipaux qui présentent la réponse de la Municipalité à un postulat et demande au CC d'en prendre acte. Les communications de la Municipalité au Conseil communal se font par écrit ou oralement lors d'une séance.</i>								
Légende préavis et rapport-préavis :		DP = dépôt prévu - D = Déposé - A = Accepté - R = Refusé						
Associations intercommunales								
Révision des statuts du SDIS Nyon-Dôle		–					D/A	
Soutien financier à Télé Dôle SA (lien avec association intercommunale Région de Nyon)		125 000					D	
Service Administration générale								
Demandes d'autorisations générales pour la législature		–	D/A					
Indemnités de la Municipalité pour la législature		–	D/A					
Rapport de gestion		–		D/A	D/A	D/A	DP	DP
Révision du règlement de la taxe régionale de séjour		–		D	A			
Modification du règlement du Conseil communal		–			D	A		
Rapport-préavis- Réponse postulat <i>Pour la mise en œuvre du vote électronique au Conseil communal</i>		–				D/A		
Révision du règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires		–				D/A		
Modifications, suite à l'examen pour approbation cantonale, de 6 articles du Règlement du Conseil communal adopté en mars 2024					D/A			
Fixation du nombre de membres de la Municipalité et du Conseil pour la législature 2026-2031		–				D/A		
Achat du bâtiment patrimonial abritant le Café des Alpes et deux appartements, sis sur les parcelles 203, 205 et 207 dans le cœur historique de Prangins		2 800 000					D	
Service Urbanisme								
Révision Plan d'Affectation Communal (ancien PGA) sur l'ensemble du territoire		180 000		D/A				
Rapport-préavis - Planification mobilité: zones vitesse modérée & mesures mobilité douce		–	D/A					
Rapport-préavis - Planification mobilité: zones vitesse modérée - Suite 1er rapport-préavis		–	D/A					
Requalification RC1 en localité - Crédit de réalisation (Projet d'agglo. - Subvent. 50%)		4 240 200		D/A				
Requalification RC1 hors localité - Crédit d'étude (Projet d'agglo. - Subvent. 50%)		50 000		D/A				
Stratégie Régionale de Gestion des Zones Activités Economiques (SRGZA)		–			D/A			
Rapport-préavis - Stratégie globale de gestion des espaces verts communaux en faveur de la biodiversité (avec Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts)		–			D/A			
Rapport-préavis - Stratégie globale de gestion de l'éclairage public (avec Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts)		–			D	A		
Communication - Abandon passerelle Nyon-Prangins		–				D		
Nouveau Plan d'Affectation Communal (PACom) - Approbation		–					D	

Préavis/Rapport-préavis municipaux projetés pour la législature 2021-2026 Projets pour la commune et ses habitants - Etat des lieux - Décembre 2025		 COMMUNE DE PRANGINS						
		Crédit d'investissement	2021	2022	2023	2024	2025	2026
<i>La Municipalité planifie, élabore puis présente des projets au Conseil communal (CC) sous forme de préavis municipaux. Un préavis est un document qui présente le projet de la Municipalité et demande au CC d'adopter les dépenses qu'il implique, d'édicter et d'adopter un règlement, d'adopter le budget, l'arrêté d'imposition, etc.. La Municipalité dépose également des rapport-préavis municipaux qui présentent la réponse de la Municipalité à un postulat et demande au CC d'en prendre acte. Les communications de la Municipalité au Conseil communal se font par écrit ou oralement lors d'une séance.</i>								
Légende préavis et rapport-préavis :		<i>DP = dépôt prévu - D = Déposé - A = Accepté - R = Refusé</i>						
Service Environnement								
Révision du règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux (avec Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts)		-	D	A				
Raccordement des eaux usées de Prangins en direction de la STEP de Nyon et demande de crédit d'étude travaux de raccordement et de construction de canalisation (taxes affectées)		121 000		D/A				
Travaux de dragage Port des Abériaux et entretien des digues supérieures (taxes affectées)		100 000		D/A				
Rapport-Préavis - Réponse postulat <i>Pour une sortie rapide du gaz comme source d'approvisionnement</i>		-		D/A				
Consolidation du lit bactérien à la station d'épuration des eaux usées (STEP)		200 000		D	A			
Installation de bornes de recharge pour voitures électriques (2x publiques & 2x Mobility)		34 000		D	A			
Renaturation Promenthouse - Golf Impérial - Crédit d'étude (subvent. 95%)		136 160		D	A			
Rapport-préavis - Plan climat pranginois 2024-2028		-				D/A		
Rapport-préavis - Réalisation d'un concept énergétique territorial (CET)		-				D	A	
Révision et fusion du Règlement relatif à la taxe communale liée à la distribution de l'électricité pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables et du Règlement relatif au fonds communal efficacité énergétique et promotion des énergies renouvelables		-					D	
Règlement pour l'octroi de subventions en faveur de la biodiversité		-					D	
Communication - Programme de modernisation du Port des Abériaux		-					D	
Révision du règlement sur les arbres: <i>Règlement sur la protection du patrimoine arboré</i>		-						DP
Service Affaires sociales, enfance & jeunesse								
Demande d'un crédit de fonctionnement pour l'exploitation d'un centre d'animation pour le 2ème semestre 2022 & de CHF 121'000.- à porter annuellement au budget dès 2023		121 000		D/A				
Acquisition écran d'affichage numérique frontal pour les classes (subvent. 50%)		259 850		D/A				
Projet participatif d'aménagement de jardin-forêt didactique à l'Ecole des Morettes en faveur de la nature et de la biodiversité		56 000		D	A			
Rapport-préavis - Bilan 2021-2024 du Centre d'animation de Prangins (CAP)		-				D/A		
Règlement pour l'octroi de subvention pour l'accueil parascolaire		-					D	
Règlement pour l'octroi de subventions pour le sport		-					D	
Règlement pour l'octroi de subventions pour le transport des jeunes en formation et des retraités		-					D	

Préavis/Rapport-préavis municipaux projetés pour la législature 2021-2026 Projets pour la commune et ses habitants - Etat des lieux - Décembre 2025		 COMMUNE DE PRANGINS						
		Crédit d'investissement	2021	2022	2023	2024	2025	2026
<i>La Municipalité planifie, élabore puis présente des projets au Conseil communal (CC) sous forme de préavis municipaux. Un préavis est un document qui présente le projet de la Municipalité et demande au CC d'adopter les dépenses qu'il implique, d'édicter et d'adopter un règlement, d'adopter le budget, l'arrêté d'imposition, etc.. La Municipalité dépose également des rapport-préavis municipaux qui présentent la réponse de la Municipalité à un postulat et demande au CC d'en prendre acte. Les communications de la Municipalité au Conseil communal se font par écrit ou oralement lors d'une séance.</i>								
Légende préavis et rapport-préavis :		<i>DP = dépôt prévu - D = Déposé - A = Accepté - R = Refusé</i>						
Service Bâtiments								
Nouveau bâtiment comprenant une crèche et une cantine scolaire - Crédit de réalisation		4 180 000		D	A			
Nouveaux WC publics - Espace public des Abériaux - Crédit de réalisation		195 000			D/R			
Optimisation des vestiaires du FC Prangins situés au sous-sol du bâtiment des Abériaux		80 000			D	A		
Rapport-Préavis- Réponse au postulat: <i>Pour un développement urbain raisonné du site des Abériaux</i>		–			D	R		
Etude d'aménagement de l'espace public des Abériaux (avec Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts)		45 000				D/A		
Bâtiment logements Très-le-Châtel - Assainissement énergétique - Crédit d'étude		100 000				D	R	
Bâtiment Collège de la Combe (étape 3) - Assainissement énergétique - Crédit d'étude		150 000					D/A	
Résolution des problématiques de chaleur de l'école des Morettes		245 000					D	
Communication - Etude d'aménagement de l'espace public des Abériaux (avec Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts)		–					D	
Service Culture & sociétés locales								
Rapport-préavis - Réponse au postulat <i>Prangins: pour une véritable politique culturelle</i>		–		D/R				

Préavis/Rapport-préavis municipaux projetés pour la législature 2021-2026 Projets pour la commune et ses habitants - Etat des lieux - Décembre 2025		 COMMUNE DE PRANGINS						
		Crédit d'investissement	2021	2022	2023	2024	2025	2026
<i>La Municipalité planifie, élabore puis présente des projets au Conseil communal (CC) sous forme de préavis municipaux. Un préavis est un document qui présente le projet de la Municipalité et demande au CC d'adopter les dépenses qu'il implique, d'édicter et d'adopter un règlement, d'adopter le budget, l'arrêté d'imposition, etc.. La Municipalité dépose également des rapport-préavis municipaux qui présentent la réponse de la Municipalité à un postulat et demande au CC d'en prendre acte. Les communications de la Municipalité au Conseil communal se font par écrit ou oralement lors d'une séance.</i>								
Légende préavis et rapport-préavis :		<i>DP = dépôt prévu - D = Déposé - A = Accepté - R = Refusé</i>						
Service Finances								
Plafond d'endettement 2021-2026		–	D/A					
Arrêté d'imposition		–	D/A	D/A	D/A	D/A	D/A	
Budget		–	D/A	D/A	D/A	D/A	D/A	
Ajustements pour le passage au plan comptable MCH2		–					D/A	
Comptes		–		D/A	D/A	D/A	D/A	DP
Service Ressources humaines								
Règlement du personnel communal		–		D	A			
Service Contrôle des habitants								
Règlement des émoluments du Contrôle des habitants						D/A		
Office Informatique								
Rapport-préavis - Remplacement du parc informatique		–		D/A				
Demande de crédit d'investissement complémentaire au préavis No. 61/2020 pour le remplacement des logiciels de gestion financière, communale et métiers		53 586			D/A			

Préavis/Rapport-préavis municipaux projetés pour la législature 2021-2026 Projets pour la commune et ses habitants - Etat des lieux - Décembre 2025		 COMMUNE DE PRANGINS						
		Crédit d'investissement	2021	2022	2023	2024	2025	2026
<i>La Municipalité planifie, élabore puis présente des projets au Conseil communal (CC) sous forme de préavis municipaux. Un préavis est un document qui présente le projet de la Municipalité et demande au CC d'adopter les dépenses qu'il implique, d'édicter et d'adopter un règlement, d'adopter le budget, l'arrêté d'imposition, etc.. La Municipalité dépose également des rapport-préavis municipaux qui présentent la réponse de la Municipalité à un postulat et demande au CC d'en prendre acte. Les communications de la Municipalité au Conseil communal se font par écrit ou oralement lors d'une séance.</i>								
Légende préavis et rapport-préavis :		<i>DP = dépôt prévu - D = Déposé - A = Accepté - R = Refusé</i>						
Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts								
Création canalisation eaux claires (EC) sous le château (<i>taxes affectées</i>)		1 900 000	D/A					
Règlement sur le domaine public		–		D/A				
Achat d'un véhicule de transport et d'entretien		50 400		D/A				
Réfection du Colombarium au cimetière*		93 000		D/R				
Rapport-préavis - Réponse postulat <i>Pour une véritable gestion des déchets, transparente, pragmatique et préservatrice des ressources</i>		–		D/A				
Demande de crédit supplémentaire travaux de reconstruction du Pont de la Redoute		155 200		D/A				
Réfection des rails de guidage à la déchetterie (<i>taxes affectées</i>)		133 600		D/A				
Création d'un arrêt de bus aux Mélèzes au chemin de la Redoute		210 000			D/R			
Aménagement d'un terrain de football synthétique - Crédit d'étude		94 000			D/A			
Création d'un collecteur pour les eaux usées sous la route du lac (RC1) - Crédit de réalisation (<i>taxes affectées</i>)		2 960 000			D/A			
Route du Curson - Réfection du trottoir et remplacement de l'éclairage public		370 000			D/A			
Aménagement d'une zone 30 dans les secteurs Trembley/Mélèzes/Combe - Mouilles/Tuilière/Sous-le-Bois/Pélard - Bellevue/Bertoule (avec Service Urbanisme)		82 000				D/A		
Aménagement d'un terrain de football synthétique - Crédit de réalisation		2 154 000					D/A	

*Une réfection avec optimisation des coûts a été effectuée par le Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts en 2023